

27000 COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRE

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.



A PERPIGNAN

le 31 MARS 2016

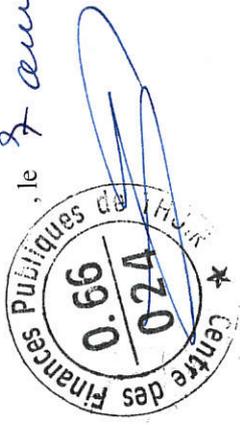
Le Directeur départemental des Finances Publiques
[Signature]

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAE TROUILLAS BA CTE COMMUNES - pendant l'année 2015 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A *[Signature]*

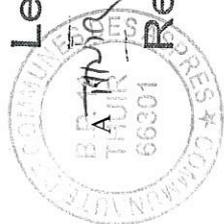
le 7 avril 16



Pierre LOUSTAUNAU
Trésorier de THUIR

René OLIVE Président

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats mis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.



Le Président

René OLIVE

le 4/4/2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20150331-9-16CpmltSign-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2016